

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LANCIE

Séance du 16 juin 2025

Délibération n° 2025.06.38

NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 12

DATE DE LA CONVOCATION : 4 juin 2025

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 4 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le seize juin à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle Véga (espace Capella), sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Emmanuel CHERMETTE, Denis GAROD, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Christiane PESCE, Gaëlle RAYNAUD, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

Excusés : Mmes et MM. Anne GENY DE FLAMMERCOURT, Annick MONLON et Mathieu POTHERAT.

Monsieur Christophe WAÏT est élu secrétaire de séance.

Objet : Détermination du prix de vente de l'ensemble immobilier sis place du Commerce - parcelles cadastrées section A n° 1316 et 8

Dans la continuité du projet centre village et à la délocalisation de la bibliothèque, de la salle Drut et du commerce multi-services, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de mettre en vente l'ensemble immobilier comprenant 3 bâtiments sis place du Commerce, parcelles cadastrées section A n° 1316 et 8.

Monsieur le Maire invite également le Conseil Municipal à convenir du prix de vente de cet ensemble.

Le Conseil municipal, oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité :

- **Décide** de fixer le prix de vente de l'ensemble immobilier à **420 000 €**.

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer les actes de vente et à accomplir toutes les formalités que pourrait nécessiter la réalisation de cette opération.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche sur Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Jacky MENICHON



Le secrétaire,
Christophe WAÏT

